



Les Ponts de Cé, commune de 13 415 habitants, membre d'Angers Loire Métropole est traversée par La Loire est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. La Ville dispose des nombreux labels de qualité : ville fleurie, ville active et sportive, ville internet.

La municipalité fait également une part belle à la citoyenneté active : conseils de quartiers, plan climat élaboré avec les habitants, budget participatif, journée citoyenne, conseil municipal des jeunes, conseil municipal des enfants...

Elle est dotée d'un budget participatif et d'un plan climat communal élaboré avec les Ponts-de-Céais. Son budget annuel fait également l'objet d'un calcul de son impact climatique.

Sa saison culturelle, la centaine d'associations présentes, les 1800 abonnés de la Médiathèque municipale, les 32 clubs sportifs font des Ponts-de-Cé une ville animée à l'année.

**Lettre de candidature + CV
sont à envoyer par mail :**

candidatures.rh@ville-lespontsdece.fr

Renseignements :

Fanely MIARA PARNISARI

Responsable de la Résidence Autonomie
02 41 44 90 27

Sandra GUESDON

Responsable des Ressources Humaines
02 41 79 75 91

**Le CCAS des Ponts-de-Cé recrute pour la Résidence Autonomie « Les Champs Fleuris »
Un AGENT DE SERVICE DE WEEK-END (H/F) en CDD**

Sous l'autorité du Responsable de la Résidence Autonomie, l'agent aura pour mission d'assurer la sécurité des résidents, de réaliser une partie de l'entretien des locaux collectifs, servir les repas et participer à l'animation de la vie sociale de la Résidence :

Activités principales :

- Assurer la sécurité des personnes et des biens,
- Ecouter, dialoguer et rassurer les personnes âgées,
- Remettre en température les plats et assurer le service de repas,
- Visiter les résidents,
- Accueillir et informer les visiteurs,
- Appeler et informer les services d'urgences et de secours au besoin,
- Nettoyer les locaux administratifs et les espaces collectifs,

Profil et compétences :

- Être autonome et organisé,
- Être à l'aise avec les personnes âgées,
- Savoir faire face aux imprévus et aux urgences,
- Faire preuve de discernement,
- Respecter la discrétion professionnelle.

Organisation du travail :

Horaires de Week-end - Roulement sur trois semaines :

- WE 1 : Dimanche 7h30 – 13h30
- WE 2 : Samedi : 16h – 22h et dimanche : 7h30 – 13h30
- WE 3 : Repos

Contrat CDD à l'année

Rejoindre la Ville des Ponts-de-Cé, c'est bénéficier :

- de prestations d'actions sociales (famille, chèques-vacances, scolarité, loisirs, culture avec le CNAS et l'Amicale de la Ville, ...) - d'une mutuelle santé et prévoyance avec participation financière de la Ville - **de primes en complément de la rémunération** - des titres déjeuners - du forfait mobilités durables - Et plus encore...

Rémunération : taux horaire 13,72€ brut.

**Date limite de candidature
30 NOVEMBRE 2025**